

Le 6 mai 2025

Conférence financière des territoires

Avec des différences fondamentales de nature des besoins de financement, Villes de France appelle le Gouvernement à faire preuve de discernement dans les restrictions budgétaires à venir

Le Gouvernement a réuni ce mardi 6 mai les principales associations d'élus à l'occasion d'une Conférence financière des territoires, afin de dresser de premiers constats sur la situation financière 2024 et les perspectives à venir. Villes de France y a participé dans un esprit de responsabilité et constructif et relève le souhait du gouvernement d'un travail en amont de la préparation du PLF 2026.

Lors de cette rencontre, Jean-François Debat, président délégué de Villes de France et Maire de Bourg-en-Bresse, a souligné que, si la situation des finances publiques de la Nation concerne chacun, il existe des différences fondamentales entre entités publiques : l'État finance son déficit budgétaire (135,6 Md€ en 2025) et refinance sa dette existante par l'emprunt, alors que les collectivités locales n'empruntent que pour couvrir une partie minoritaire de l'investissement (réseaux, activité économique, écoles, équipements publics etc.) et jamais pour le fonctionnement courant. Il faut donc faire preuve de discernement dans les efforts budgétaires à venir.

Vis-à-vis des mesures de contraintes budgétaires qui sont envisagées par le Gouvernement, Jean-François Debat a réaffirmé la position de Villes de France : une analyse globale de la situation des communes et des villes n'a pas de sens car il faut raisonner par strates de communes. En effet, les villes moyennes et leurs agglomérations sont d'ores-et-déjà dans des situations plus difficiles que d'autres strates de collectivités, fragilisées par des perspectives très incertaines à court terme, avec des charges de centralité plus lourdes qui pèsent sur les dépenses de fonctionnement (affectées en outre par l'inflation) et de l'impact des contraintes normatives.

Dès lors, les Maires des Villes de France insistent sur l'importance d'opérer une distinction dans les efforts budgétaires qui vont être demandés aux entités publiques : les collectivités contribuent à l'effort national de redressement (+2,2 Md€ en 2025) quand leurs marges de manœuvre sont liées à des compétences ciblées (investissements locaux, services publics de proximité). Aussi, parmi toutes les communes et leurs groupements, une approche uniforme risquerait de paralyser les projets territoriaux, sans avoir pour autant d'impact réel sur la dette publique globale.

Même si les villes moyennes et leurs communautés d'agglomération conservaient en 2024 une situation financière encore maîtrisée permettant une capacité d'investissement soutenue, les Maires alertent le gouvernement : les mesures qu'il prendra en fin de compte devront être justes et supportables, pour ne pas être contreproductives et avoir un impact sur l'activité économique et les services publics.

Contact : Armand Pinoteau – armand.pinoteau@villesdefrance.fr

Présidée par Gil AVÉROUS, Maire de Châteauroux, Villes de France, association d'élus pluraliste dont le président délégué est Jean-François DEBAT, Maire de Bourg-en-Bresse, représente et accompagne les villes de 10 000 à 100 000 habitants et leurs intercommunalités qui forment l'armature urbaine de notre pays. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.